



RENTRÉE 2024/2025

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE INDIVIDUELLE AU TRANSPORT (AIT)

DEMI-PENSIONNAIRE, EXTERNE OU INTERNE

(Demande non compatible avec une inscription au Transport Scolaire en TER ou CAR).



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

La Région vous transporte

La Région peut prendre en charge, sous forme d'une aide individuelle, une part des frais de transport des élèves demi-pensionnaires, externes ou internes domiciliés dans la Région et considérés comme des ayants-droit au titre du règlement des Transports Scolaires adopté par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette aide concerne uniquement les élèves dont le trajet domicile-établissement scolaire ne peut pas être assuré par un car régional ou le TER.

Cette aide ne concerne pas

- les élèves placés en famille ou en foyer d'accueil dont les frais de transport relèvent de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département de domicile.
- les enfants en situation de handicap dont les frais de transport relèvent du Département de leur domicile.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIT :

- **Être ayant-droit au sens du règlement des Transports Scolaires** notamment en ce qui concerne les critères de domiciliation et de sectorisation.
- **N'être desservi par aucun service de transport régional adapté à son besoin** (les trajets d'approche à un service existant ne sont pas pris en compte) et habiter à une distance de **5 km minimum** de son établissement scolaire.
- **Fournir l'ensemble des pièces nécessaires** à l'instruction du dossier :
 - › Un certificat de scolarité
 - › Un RIB
 - › L'avis intégral d'imposition en cours sur les revenus du représentant légal où figurent les parts correspondant aux enfants inscrits.**IMPORTANT** : ne pas confondre avec l'avis de situation déclarative qui ne constitue pas une pièce justificative.

Ce dispositif ne s'applique pas aux élèves domiciliés en **Charente** (internes) et dans les **Landes** (internes et demi-pensionnaires) qui devront contacter les Conseils Départementaux qui ont souhaité conserver la maîtrise de ces aides.

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER :

La demande d'AIT (à remplir en page 3) doit être renouvelée chaque année.

Elle doit être complétée et envoyée par voie postale à l'adresse de votre antenne départementale figurant en page 4, avant le **1^{er} novembre de l'année scolaire en cours** (cachet de La Poste faisant foi) **accompagnée des pièces justificatives demandées.**

CONTACT

Nous appeler (du lundi au samedi de 8h à 19h)



Nous écrire : voir rubrique contacts sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr

CETTE INDEMNITÉ EST CALCULÉE SELON LES CONDITIONS SUIVANTES :

- **Pour les élèves demi-pensionnaires, externes et internes :**
L'aide au transport est forfaitaire, annuelle et par palier kilométrique. Elle est calculée sur la base de la distance entre le domicile de l'élève et son établissement scolaire.

Les distances sont calculées sur la base de l'itinéraire routier le plus court selon la référence de

Open Street Map

L'ALLOCATION EST MODULABLE EN FONCTION DES PALIERS DE DISTANCE SUIVANTS :

DEMI-PENSIONNAIRE OU EXTERNE

Distance	Quotient familial de 0 à 1 010	Quotient familial >1 010
De 5 à 14,9 km	270 €	216 €
De 15 à 29,9 km	540 €	433 €
+ de 30 km	810 €	649 €

INTERNE

Distance	Quotient familial de 0 à 1 010	Quotient familial >1 010
De 5 à 14,9 km	54 €	43 €
De 15 à 29,9 km	108 €	87 €
De 30 à 59,9 km	216 €	173 €
De 60 à 99,9 km	433 €	346 €
+ de 100 km	649 €	520 €

MODALITÉS :

- **Le paiement est limité à un seul versement par famille** même lorsque plusieurs enfants d'une même famille peuvent bénéficier de l'aide (même destination).
- **En cas de garde alternée, l'aide est versée au parent qui en fait la demande**, le montant est réduit de moitié.
- **Le versement de cette allocation s'effectuera par virement** auprès du représentant légal en une seule fois à partir du mois de février de l'année scolaire en cours.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE INDIVIDUELLE AU TRANSPORT 2024/2025

Pièces justificatives à joindre à la demande :

- Certificat de scolarité
- RIB récent
- L'avis intégral d'imposition en cours sur les revenus du représentant légal où figurent les parts correspondant aux enfants inscrits. **IMPORTANT : ne pas confondre avec l'avis de situation déclarative qui ne constitue pas une pièce justificative.**

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Ayant-droit <input type="checkbox"/>	Non ayant-droit <input type="checkbox"/>
N° dossier	N° tiers

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : F M Qualité : Demi-pensionnaire Externe Interne

Garde alternée : Oui Non

REPRÉSENTANT LÉGAL N°1

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél fixe :

Portable :

Courriel :

REPRÉSENTANT LÉGAL N°2

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél fixe :

Portable :

Courriel :

SCOLARITÉ 2024/2025

Les éléments détaillés ci-dessous sont susceptibles de conditionner l'application du tarif. Merci de bien vouloir TOUT renseigner afin d'éviter des erreurs de tarification à votre détriment.

Établissement scolaire

Ville

Maternelle :

PS MS GS

Élémentaire :

CP CE1 CE2 CM1 CM2

Collège :

6^e 5^e 4^e 3^e Prépa PRO MFR 4^e PRO MFR 3^e PRO

SEGPA

Lycée : Seconde générale et technologique agricole

professionnelle CAP

Première bac général** bac technologique agricole

bac professionnel CAP

Terminale bac général** bac technologique agricole

bac professionnel CAP

Langues vivantes : LV1 : LV2 :

Mode de déplacement : Véhicule individuel Autres (à préciser) :

(Les trajets d'approche n'ouvrent pas droit à subvention)

Estimation de la distance aller entre l'établissement scolaire de votre enfant et votre domicile.....

→ **Open Street Map**

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et effacement des données vous concernant à l'adresse dpo@nouvelle-aquitaine.fr, ou par courrier postal. Pour plus d'informations sur la protection des données : www.nouvelle-aquitaine.fr/politique-confidentialite.html.

Qualité : Demi-pensionnaire ou externe Interne

Statut : scolaire apprenti non rémunéré (DIMA)

autre :

Options et dispositifs particuliers

CHAM CHAT CHAD Pôle espoir (justificatif obligatoire)

UPE2A Section sportive :

JSP Section européenne PAPS ULIS

autre :

**Enseignement de spécialité à renseigner obligatoirement

Arts du cirque

Histoire -géographie et sciences politiques

Numérique et sciences informatiques

Arts plastiques

Humanités, littérature et philosophie

Physique-chimie

Cinéma, audiovisuel

Littérature, langues et cultures de l'antiquité

Sciences de la vie et de la terre

Danse

Langues, littérature et cultures étrangères

Sciences de l'ingénieur et sociales.

Histoire des arts

Musique

Sciences économiques et sociales.

Théâtre

Biologie, écologie

Mathématiques

Education physique et sportive

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé.

Fait à : Le :

Signature(s) :

CHARENTE / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site d'Angoulême

Service des Transports Routiers de Voyageurs
36, boulevard de Bretagne - CS 82211
16022 ANGOULÊME Cedex

CHARENTE-MARITIME / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de La Rochelle

Sous-Direction de Transports Routiers de Voyageurs
15, rue Alsace Lorraine - CS 10410
17 024 LA ROCHELLE Cedex

CORRÈZE / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de Tulle

Service des Transports Routiers de Voyageurs
36/38, avenue Victor Hugo - CS 30553
19007 TULLE Cedex

CREUSE / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de Guéret

Service des Transports Routiers de Voyageurs
56 Bis, avenue du Berry - CS 1003
23000 GUERET

DORDOGNE / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de Périgueux

Espace Aliénor - 5^{ème} étage
255, rue Martha DESRUMAUX
CS 6003
24 000 PERIGUEUX

GIRONDE / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de Bordeaux

Sous-Direction des Transports Routiers
de Voyageurs

Envoi postal :

14, rue François de Sourdis - CS 81383
33 077 BORDEAUX Cedex

Accueil Transports Scolaires :

Immeuble Prisme (*Rez-de-rue*)
4, rue Marguerite Crauste
BORDEAUX

LANDES / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de Mont-de-Marsan

Service des Transports Routiers de Voyageurs
72, boulevard de la République - CS 50002
40004 MONT-DE-MARSAN

LOT-ET-GARONNE / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site d'Agen

Service des Transports Routiers de Voyageurs
491, avenue du Midi - CS 10190
47916 AGEN Cedex 9

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES /

Région Nouvelle-Aquitaine

Site de Pau

Sous-Direction des transports
9, place d'Espagne - CS 60433
64004 PAU Cedex

DEUX-SÈVRES / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de Niort

Service des Transports Routiers de Voyageurs
155, avenue de la Rochelle - CS 18644
79026 NIORT Cedex

VIENNE / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de Poitiers

Envoi postal :

Service des Transports Routiers de Voyageurs
15, rue de l'Ancienne Comédie - CS 70575
86021 POITIERS

Accueil du public :

Avenue du Téléport 1
Bâtiment Arobase 3 (*Rez-de-Chaussée*)
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

HAUTE-VIENNE / *Région Nouvelle-Aquitaine*

Site de Limoges

Sous-Direction des Transports Routiers
de Voyageurs
27, boulevard de la Corderie - CS 3113
87031 LIMOGES Cedex 1